Paris, le 12 septembre 2015 - Pour la 12ème Journée Européenne de la Dépression (JED 2015) qui aura lieu en octobre à Paris et dans toute la France, l'Association France-Dépression a choisi de sensibiliser le grand public à la dépression liée au travail et au syndrome d'épuisement professionnel, plus connu sous le terme de Burn-out.

La souffrance psychique liée au travail, en constante augmentation ces dernières années, atteindrait aujourd'hui près de 480 000 salariés en France (étude INVS 2015) et la fréquence des troubles associés augmente avec l'âge.

L'événement est soutenu par le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, la Mairie de Paris et la Cité de la Santé.

Sous le Haut Patronage de Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil économique, social et environnemental, du 1er au 10 octobre 2015, des événements gratuits, ouverts à tous et animés par des experts seront organisés à Paris et dans 11 villes de France : Auxerre, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lorient, Nancy, Poitiers, Rouen, Quimperlé, Strasbourg et Toulouse, afin d'éclairer le grand public sur cette thématique "Dépression liée au travail et Burn-out", qui intrigue et interroge.

Phénomène sociétal ? Nouvelle maladie professionnelle ? Forme spécifique de dépression ? Conséquence d'une addiction au travail, d'une réaction au stress ? Quelles actions de prévention possibles ? Et comment gérer les risques psychosociaux face aux impératifs managériaux ? Autant de thèmes essentiels, accessibles et actuels, qui seront abordés lors de conférences, de débats, d'ateliers, sur des stands d'information, etc.

A Paris, une conférence-débat aura lieu le vendredi 9 octobre à partir de 14h00 au Palais du Luxembourg

Patrick Légeron, psychiatre au Centre Hospitalier Sainte Anne, auteur du rapport sur les risques psychosociaux pour le Ministère du travail, spécialiste du Burn-out et Fondateur du cabinet

Stimulus sera l'invité d'honneur de cette conférence. Il présidera également deux tables rondes, l'une sur la réalité et les enjeux du Burn-out et la seconde sur les actions de prévention et sera entouré par de nombreux spécialistes : épidémiologiste, médecin du travail, psychologue, avocat, chercheurs, DRH et un représentant de la direction Générale du Travail.